

23 août 2011

Le 15 août 2011, Taekwondo Canada a publié son bulletin national qui comprenait un article écrit par Sean FitzGerald, intitulé "Pourquoi nous servons?" Dans l'intérêt de la transparence et l'équité, nous sommes obligés de libérer cette lettre collective de fournir une réfutation équitables les erreurs et les déclarations trompeuses dans l'article de Sean dans point de vue personnel contenues dans le bulletin.

À notre avis, Taekwondo Canada avait employé leur site Web non seulement comme une méthode pour se tapoter sur le dos à chaque tour, mais pour disséminer un côté de l'histoire avec aucune possibilité de réfutation.

Le bulletin de Taekwondo Canada est accessible aux individus à travers le pays, la plupart de qui sont intéressées dans le sport et l'art martial du Taekwondo, pas de politique et de gouvernement. Si le bulletin contient un article concernant la gouvernance, c'est une matière. Toutefois, le Taekwondo Canada a utilisé un article lié à la gouvernance de fournir des données incomplètes concernant une demande judiciaire en cours, et de diriger des doigts. Cette situation est inacceptable.

Nous demandons que Taekwondo Canada s'enlève immédiatement l'article Sean FitzGerald du bulletin, et montre cette lettre de nous sur leur site web afin que les personnes qui ont déjà reçu la lettre d'information puissent avoir nos faits aussi bien.

Les procès au sein de la Communauté de Taekwondo

Personne ne veut des actions judiciaires, cependant, ils sont parfois nécessaires pour assurer une procédure régulière. Sean prend la haute route en affirmant que les membres devraient être concernés que le procès en cours en Saskatchewan coûte les deux côtés des dizaines de milliers de dollars. Il déclare en outre qu'«il apparaît une secte au sein de Taekwondo préfère perdre un temps précieux, l'énergie et des fonds précieux sur les élections qui pourraient et devraient être dépensé à des programmes et des services de membre.»

Sean Fitzgerald, un 3ème degré de ceinture noire, a omis de mentionner ou de prendre la responsabilité pour les dommages extrêmes financiers durant son tenure courte comme président de Taekwondo Canada. Pourtant, il est maintenant le trésorier actuel de Taekwondo Canada, en charge des fonds de Taekwondo Canada? Faits:

- Taekwondo Canada a perdu le financement OTP (posséder le podium) en raison de son action de renvoyer le directeur de rendement élevé. Cette perte de fonds d'OTP au-dessus d'un cycle olympique de quatre ans s'élève à plus d'un million de dollars (\$1,000,000.00). Un président moral et étique aurait pris la responsabilité et aurait démissionné pour cette parodie.
- Il y a toujours une action judiciaire active contre Taekwondo Canada par le directeur renvoyé de rendement élevé (RE) pour le renvoi injustifié. En septembre de 2010, Taekwondo Canada avait signalé qu'ils ont économisé \$15.000 pour ce renvoi. Le directeur renvoyer de RE nous a rapporté qu'il demande \$25.000 pour le renvoi plus \$15.000 en ses coûts légaux. Taekwondo Canada pourrait être responsable de \$60.000 comprenant leurs coûts légaux, tous parce qu'ils n'ont pas suivi l'accord de rendement élevé d'OTP et Sean Fitzgerald a unilatéralement envoyer le directeur de RE.
- C'était un désastre pour le programme de RE Taekwondo. Cela prendra quatre ans pour récupérer à niveaux de 2009 ne considérant pas les quatre années du développement positif perdues à des athlètes et aux entraîneurs d'élite de la rangée une et de la rangée deux. Le Canada a été porté en équilibre pour être non seulement dans les 10 principaux mais le principal imaginable cinq.
- Preuve de cette tragédie est aussi le fait que le Canada a omis de se qualifier, même une tache jusqu'ici pour les Jeux Olympiques de 2012, sous la conduite courant du président Simon Chung, vice-président de sport Tommy Chang, et trésorier Sean Fitzgerald.
- Pendant le temps court de Sean en tant que président, il a rejeté deux autres employés du siège social. Un de ces renvois a exigé un paiement significatif de résiliation, de l'argent qui aurait dû être dépensé pour des programmes et services de membre.

- Durant le mandat de Sean en tant que président, Taekwondo Canada n'a pas l'argent du budget d'envoyer l'équipe nationale junior au championnat mondial junior. Au lieu de cela, les associations provinciales et les maîtres individuel ont donné de l'argent à Taekwondo Canada pour leurs aider à envoyer ces athlètes au Mexique.

Nous exhortons les membres à poursuivre la vérité - demandez Taekwondo Canada pour leurs états financiers détaillés, et d'expliquer et de rendre compte de leurs insuffisances et les habitudes de dépenses.

Application de cour de Saskatchewan - les questions

Demandez-vous «Pourquoi serait peu ancien fichier de la Saskatchewan classez un procès et qu'espère-t-il accomplir?»

Sean Fitzgerald indique que l'application de cour veut un seul élément (les élections) renversée. Ceci est incorrect. Il implique que la Saskatchewan est le seul dans cette matière. Si c'étaient le cas, cette matière aurait été oubliée avant qu'elle ait commencé. Les lettres de soutien à l'action judiciaire de la Saskatchewan comprennent:

- La Colombie-Britannique
- Ontario
- Québec
- Nouvelle-Écosse
- Nouveau-Brunswick Territoires du Nord
- Association des Premières Nations

Selon Statistique Canada, ces provinces / territoires / associations représentent environ 84% de la population!

Voici d'autres faits:

Taekwondo Canada a appelé une assemblée générale annuelle à Île Prince Edouard pour le milieu de la semaine le 23 septembre 2010. La liste des électeurs a été incluse dans cet avis ainsi que l'ordre du jour. Il y avait 18 membres votants énumérés: les 10 provinces, les Premières Nations, TNO, représentant des athlètes, des forces canadiennes, vice-président des sports, vice-président d'arts martiaux, secrétaire général et le président.

Il est nécessaire d'avoir 10 membres personnellement présents pour avoir le quorum pour l'assemblée générale annuelle. Cependant, 10 membres ont signé une pétition demandant un ajournement de dernière minute de l'AGA dû à la notification courte, endroit incommode, entre d'autres raisons.

Sachant que le quorum ne serait pas rempli, nous pensons que le Taekwondo Canada a demandé une réunion du conseil imprévu juste avant l'AGA et a ajouté d'autres membres de votes additionnels afin d'empiler l'élection en leur faveur. Il est commode que les membres qui ont été ajoutés «savait» d'être à IPE ce jour-là pour assister à l'AGA, et pourtant il n'y avait jamais eu aucune annonce nationale des demandes d'adhésion. Chacun de ces nouveaux membres individuels ont le pouvoir de vote même que le Québec et l'Ontario. Avons-nous une démocratie ou une « autoperpétuation du conseil»

Affaires en jugement d'Alberta

Sean se rapporte à l'affaire judiciaire en Alberta, où «... les deux côtés dépensé bien plus de \$ 80.000 sur les frais juridiques de renverser le conseil d'administration, les membres ont réélu un conseil semblable à garder le cap.» Nous avons la confirmation de la suivante de l'un des membres qui ont initié ce procès:

- La poursuite a été nécessaire depuis le conseil d'administration 2009, avec le président ATA au moment de Simon Chung, a tenu une illégales AGA spéciale à laquelle ils ont changé les règlements provinciaux et étendue de leur mandat (terme Maître Simon Chung, le président assis, a été prolongé deux années).
- La cour a renversé les changements de règlement illégal, a ordonné la réintégration des statuts d'origine et a ordonné une nouvelle élection selon les statuts d'origine.
- De nombreux membres du Conseil ont concouru pour la réélection et ont réussi, cependant, il y avait de nombreux changements dans l'exécutif, y compris un nouveau président, et les statuts d'origine ont demeurés en place.
- Les coûts étaient réellement au-dessous de 60000 \$ et restent une question en suspens.

Avec un nouveau président et de nouveaux membres de l'exécutif, et les statuts d'origine, comment cela satisfait la déclaration de Sean à «maintenir le cap»? Il est non pertinent que beaucoup de membres du conseil soient demeurés. Le fait est que le processus était respecté et il y avait de la transparence.

Perte de financement

Les rapports de Sean concernant la perte de tous les montants des fonds provinciaux s'élève à semer la peur. Amener le sujet que les provinces pourraient perdre leur financement si Taekwondo Canada perd sa reconnaissance de Sport Canada est une déclaration trompeuse destinée à choquer.

Sport Canada a confirmé que si la demande judiciaire de la Saskatchewan est un succès, Taekwondo Canada ne perd pas de financement de Sport Canada.

REMARQUES DE CONCLUSION

Sean déclare que l'action légale de Saskatchewan (par exemple : une nouvelle élection) détruira Taekwondo Canada. Il déclare également que « à la place nous nous sommes célèbre concentrés sur la volonté personnelle et les buts intérieurs d'un choisi peu basés sur leur affiliation. » C'est son groupe qui par les actions moralement incertaines d'ajouter les membres de vote par heure avant de l'élection qui a agi dans l'intérêt personnel d'uns. Ces directeurs courants qui s'accrochent à leur puissance perçue et essaie de contrôler notre Taekwondo Canada ont seulement l'appui de 16% de la population des provinces de :

- Alberta,
- Manitoba
- Terre Neuve,
- IPE.

Saskatchewan a demandé un règlement hors cour qui comprenait une nouvelle élection des directeurs. Laissez les vrais membres des provinces de décider leurs dirigeants, pas une liste artificielle. Les procédures juridiques et les coûts associés à cette demande au tribunal auraient été considérablement réduits si une nouvelle élection a été appelée.

Si le conseil d'administration courant de Taekwondo Canada (et le directeur) est confiant qu'ils soient vraiment les représentants choisis, pourquoi ils ne démissionnent pas simplement, tenez une nouvelle élection, et avancez.

Si la démocratie les réélit, alors c'est bien. Si Sean est persuadé que tout ce qu'il énonce est correct, pourquoi aurait-il pas envie de sauver Taekwondo Canada, des dizaines de milliers de dollars, suivre la procédure approprié et de bonne procédure, et pourquoi est-il peur d'avoir une nouvelle élection?

Cordialement,

1. Maître Wayne Mitchell, Saskatchewan Taekwondo Association
2. Grandmaster Dae Lim, President, British Columbia Taekwondo Association
3. ~~Mr. Jean Faucher, President, Quebec Taekwondo Federation~~
see last page for update
4. Grand maître Hwa Sun Myung, Président, Ontario Taekwondo Association
5. Maître Allie Vaughn, Président, New Brunswick Taekwondo Association
6. Maître Phil Power, Président, Nova Scotia Taekwondo Association
7. Mr. Andy Ing, Président, Northwest Territories Taekwondo Association
8. Mme. Diane Thomas, Président, Premières Nations Taekwondo Association

Cc: Sport Canada

Cc: Eva Havaris, avec la demande de publier cette lettre sur le site web de Taekwondo Canada



FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TAEKWON DO

Montreal, September 30th 2011,

Dear Mr. Wayne Mitchell and Mr. Hwa Sun Myung,

I am writing this letter to ask that you immediately withdraw my name and the Taekwondo Quebec Federation's name from the letters that were published on these sites.

You will find the references below:

1. The Dasha Press release response and the FitzGerald Press release response final on this site <http://www.saskwtf.ca>.
2. «The Letter in response to Dasha Peregoudova's message to the National Team Members and the Canadian Taekwondo Community » and the «Letter in response to a message from Sean Fitzgerald »on this site <http://www.taekwondo.on.ca>.

Respectfully yours,

Jean Faucher,
President of the Quebec Taekwondo Federation